

Guide de l'Utilisateur du Portail Central du Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques

"Utilisation des Modules du CEPRB pour Satisfaire les Besoins des Intervenants"

1	INT	RODUCTION AU MODULE	3
	1.1	Contexte	3
	1.2	AUDIENCE	3
	1.3	Вит	3
2	UTI	LISATION DES MODULES DE FORMATION DU CEPRB	4
	2.1	À PROPOS DU GUIDE DE L'UTILISATEUR	4
	2.2	UTILISATEURS DU CEPRB ET INTERVENANTS	4
	2.3	REPONDRE AUX BESOINS DE DIFFERENTS INTERVENANTS	5
3	RES	SSOURCES DISPONIBLES	6
	3.1	Modules de Formation	6
	3.2	Modules Interactifs	6
	3.3	ETUDES DE CAS	7
	3.4	GUIDE DE REFERENCE	8
	3.5	POINTS DE DISCUSSION AVEC CORRECTION	8
	3.6	QUESTIONS TESTS AVEC CORRECTION	9
	3.7	MANUEL PRATIQUE	9
	3.8	MATERIEL PROMOTIONNEL	.10
	3.9	Exercices	.10
	3.10	HERMES: OUTIL DE DEVELOPPEMENT DU CEPRB	.10
	3.11	AJAX : OUTIL DE DEVELOPPEMENT DU CEPRB	.10

1 Introduction au Module

1.1 Contexte

Le Projet PNUE-FEM pour la Création de Capacités pour une Participation Effective au Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (CEPRB) prépare un paquet de modules de formation qui vise à fournir un guide « comment-faire » pratique pour les pays afin de les aider à apprendre, comprendre, utiliser et mettre en place l'accès national au CEPRB. Le paquet de formation est conçu pour être flexible et il est adapté pour satisfaire divers besoins de différents pays, leur permettant de sélectionner ceux des outils et idées qui leurs sont les plus utiles vu leur situation, leurs besoins et leurs priorités. Le paquet de formation est divisé en quatre modules, chacun traitant un élément du Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (CEPRB).

1.2 Audience

Ce module est conçu pour donner conseil aux instructeurs qui utilisent les Modules de Formation du CEPRB pour former une panoplie de différents intervenants.

1.3 But

Les Modules du CEPRB comprennent un ensemble de sous-unités de formation cohérentes. Les sousunités de formation sont auto-composées, ce qui veut dire que différents composants peuvent être mis ensemble sous différents formats adaptés à différentes audiences cibles.

Prière de noter que les *curricula* suivants sont destinés à être seulement un guide pour identifier les thèmes de plus grand intérêt, et ne doivent en aucune manière être interprétés comme exclusifs. Les sous-unités devraient être ajoutées ou supprimées selon l'expérience antérieure des participants et le temps disponible pour la formation.

2 Utilisation des Modules de Formation du CEPRB



PRESENTATION

Le Guide de l'Utilisateur du CEPRB est une suite modulaire d'outils complémentaires qui peuvent être combinés en différents ensembles selon les besoins de la formation et l'intérêt des utilisateurs.

2.1 À propos du Guide de l'Utilisateur

Le Guide de l'Utilisateur du Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques a été développé comme partie du Projet PNUE-FEM pour la Création de Capacités pour une Participation Effective au Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques (CEPRB) et mis à jour au sein du Projet PNUE-FEM pour une amélioration constante du renforcement de Capacités pour une participation effective au CEPRB (CEPRB-II) afin de donner un guide pratique « comment-faire » aux différents utilisateurs du CEPRB pour les aider lors de l'utilisation du CEPRB.

Le Guide contient une suite d'outils de formation présentés dans un paquet de formation modulaire qui couvre tous les aspects de l'utilisation du CEPRB, y compris l'accès à l'information, l'enregistrement d'une information, le partage des informations, et la mise en place d'un accès national au CEPRB. Le paquet de formation est conçu pour être flexible et est adapté pour satisfaire divers besoins de différents pays et intervenants, leur permettant de sélectionner ceux des outils et idées qui leurs sont les plus utiles vu leur situation, leurs besoins et leurs priorités.

Le Guide de l'Utilisateur comprend des modules multiples (dont celui-ci), chacun traitant un élément différent du CEPRB. Des outils supplémentaires pour les formateurs sont donnés dans un Annexe de ce Guide.

2.2 Utilisateurs du CEPRB et Intervenants

Le CEPRB aide les Parties au Protocole et autres intervenants dans la mise en œuvre du Protocole. Il fonctionne comme un marché de l'information centrale, où les producteurs et les utilisateurs de l'information en biosécurité interagissent et échangent cette information de manière transparente.

Pour les gouvernements, le CEPRB est la clé pour accéder à l'information dont ils ont besoin pour prendre et échanger les décisions éclairées concernant l'importation ou la dissémination des organismes vivants modifiés (OVMs). Le CEPRB contient les informations que les Parties doivent fournir (tels que les contacts nationaux, les lois et réglementations pertinentes, et les décisions sur la dissémination et l'importation) ainsi que d'autres informations et ressources pertinentes pour la mise en œuvre du Protocole, telles que les informations sur la création de capacités, l'accès aux experts, les liens aux ressources, aux organisations, aux cours académiques et autres informations en biosécurité. Les Gouvernements qui ne sont pas Parties au Protocole sont aussi encouragés à contribuer à mettre des informations sur le CEPRB.

En permettant un accès facile et libre aux informations clés, le CEPRB promeut une plus grande transparence dans la mise en œuvre du Protocole, et ceci facilite une participation effective du public et des groupes de la société civile dans le processus de prise de décision.

Le CEPRB facilite aussi la coopération scientifique et technique entre les Parties et les autres intervenants pertinents, par exemple en permettant aux intervenants intéressés de contribuer à fournir ou d'accéder à l'information sur les activités existantes de création de capacités en biosécurité en même temps que les pays qui enregistrent leurs besoins et priorités en création de capacités, facilitant ainsi la coordination et la synergie entre différentes initiatives.

Pour l'industrie, les chercheurs et autres intervenants, le CEPRB permet un accès facile à des informations vitales à leurs activités, y compris les coordonnées des contacts nationaux, la législation et les accords pertinents, et les décisions et déclarations qui régissent les activités et les mouvements d'OVMs.

2.3 Répondre aux Besoins de Différents Intervenants

Le Guide de l'Utilisateur du CEPRB est conçu en séries de modules et d'outils de formation qui peuvent être combinés en différents jeux selon les besoins de la formation et l'intérêt des utilisateurs. Ils sont destinés , pour les huit groupes d'intervenants listés ci-dessous.

Les Correspondants Nationaux du CEPRB, les Utilisateurs Nationaux Autorisés et autres personnes responsables de l'enregistrement des informations nationales sur le CEPRB;

Les décideurs et membres d'organisations gouvernementales nationales qui utiliseront régulièrement les informations sur le CEPRB et génèrent les informations qui y seront enregistrées (par exemple, les Autorités Nationales Compétentes, le Groupe de Travail du CEPRB, les évaluateurs de risques) ;

Les représentants des organisations non gouvernementales et de la société civile qui participeraient dans le processus de prise de décision et utilisent le CEPRB pour s'interconnecter et échanger l'information ;

Les groupes industriels voulant accéder à l'information pour déposer une demande d'importation ou d'exportation d'OVMs ;

Les scientifiques, les chercheurs, les institutions académiques et autres organisations de biosécurité qui ont besoin d'avoir accès et d'échanger des informations scientifiques, techniques et de création de capacités ;

Les agents des douanes, et les agents d'exécution utilisant le CEPRB pour retrouver les données relatives au contrôle des frontières ;

Les représentants des medias utilisant le CEPRB comme source d'information sur la biosécurité ;

Les membres du public qui veulent utiliser le CEPRB pour retrouver les informations relatives à la biosécurité.

3 Ressources Disponibles

La collection complète du Guide de l'Utilisateur comprend une variété d'outils de formation, à utiliser dans différentes combinaisons pour aider à former les gens à utiliser le CEPRB. Les principales ressources disponibles sont développées ci-après.

3.1 Modules de Formation



Il y a plusieurs modules de formation disponibles en format PDF, qui fournissent un éventail d'informations depuis le matériel introductif jusqu'à la revue approfondie.la plupart des modules comprennent des exercices interactifs et des explications détaillées des étapes nécessaires à chaque activité. Les sujets suivants sont traités :

MO01	Introduction au Protocole de Cartagena sur la Biosécurité
MO02	Introduction au Centre d'Echanges sur la Prévention des Risques Biotechnologiques
MO03	Naviguer sur le Portail Central du CEPRB
MO04	Trouver uneInformation depuis le Portail Central du CEPRB
MO05	Lignes Directrices recommandées aux Pays
MO06	Utiliser le Centre de Gestion
MO07	Enregistrer des Informations Nationales
MO08	Echanger des 'Informations sur la Biosécurité
MO10	Obligations d'Echange d'Informations en devienenant Partie au Protocole

3.2 Modules Interactifs



Il y a deux modules de formation interactifs conçus pour permettre aux utilisateurs de comprendre les concepts du Protocole de Biosécurité et du Centre d'Echanges pour la Prévention des Risques Biotechnologiques sous forme de participation active. Les modules sont conçus développés dans Macromedia Flash.

IM01 Introduction au Protocole de Cartagena sur la

Biosécurité

IM02 Introduction au Centre d'Echanges pour la

prévention des Risques Biotechnologiques

3.3 Etudes de Cas

	=	
		usieurs études de cas interactifs conçus pour aider les utilisateurs à les concepts traités dans différents modules de formation.
	CS01	Un commerçant mexicain importe des graines de coton
	CS02	Un régulateur recherche des OVM-AHAT
	CS03	Enregistrement de données sur le P Cdu CEPRB – Gestion es
	-	des Utilisateurs
	CS04	Enregistrement de données sur le PC du CEPRB – contacts et ANC
	CS05	Enregistrement de données sur le PC du CEPRB- OVM et décisions
		sur les OVM
	CS06	Enregistrement de données sur le PC du CEPRB – Evaluation des Risqu
	CS07	Un agent des douanes recherche des informations sur l'importation
		d'OVM
	CS08	Un scientifique cherche des informations sur du coton GM disponible
		commercialement
	CS09	Un scientifique cherche des informations sur l'importation d'OVM
	CS10	L'information que doit fournir une ANC au CEPRB concernant une
(F) 000702'1	CS11	décision Un chercheur en médecine cherche des informations sur l'APCC
DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF	CS12	Un représentant d'une entreprise cherche des informations sur
But a Microsine come is come il Regio communication resistentical. Anni. Malanania. 125 Malanania.	0040	comment soumettre un enregistrement au CEPRB
Security Sec	CS13	Une Agence Nationale de Développement cherche des informations en vue sur des Programmes de Création de Capacités existant
	CS14	Un représentant d'une ANC cherche des informations sur comment sou enregistrement au CEPRB
	CS15	Une personne cherche des informations relatives à un produit alimentaire GM
	CS16	Une organisation enregistre une personne à contacter
	CS17	Une organisation enregistre un bulletin de biosécurité
	CS18	Une Institution Académique enregistre un cours et un atelier de biosécurité
	CS19	Un journaliste cherche une histoire à propos d'un éventuel mouvement transfrontière illégal d'un OVM
	CS20	Un pays est devenu Partie au Protocole de Cartagena
	CS21	Un régulateur examine une demande d'importation des pommes de terre
	CS22	Un évaluateur de risques cherche des informations sur un papayer résistant à un virus
	CS23	Un Correspondant National enregistre un expert en biosécurité
	CS24	Un inspecteur découvre un OVM illégal
	CS25	Un Correspondant National enregistre une décision et une évaluation des risques pour un coton GM
	CS26	Un Correspondant National enregistre des lois
	CS27	Destination des données du Portail Central



3.4 Guide de Référence

RR01



Il y a plusieurs feuillets de référence disponibles qui fournissent des vues d'ensemble rapides des caractéristiques du CEPRB fréquemment utilisées et qui pourraient être utilisées comme références au bureau après la fin de la formation. Les guides suivants sont disponibles :

	2.0.0
RR02	Acronymes Courants
RR03	Types d'Enregistrements au CEPRB
RR04	Icônes du BCH
RR05	Petit Glossaire
RR06	Centre de Gestion
RR07	Décisions et Déclarations
RR08	Caractères Introduits
RR09	Correspondants: Personnes et Organisations
RR10	Ressources d'Informations
RR11	Identification Unique
RR12	Information à mettre sur le CEPRB
RR13	Délais pour Publier des Informations
RR14	Liste de Vérification d'une Nouvelle Partie
	<u> </u>

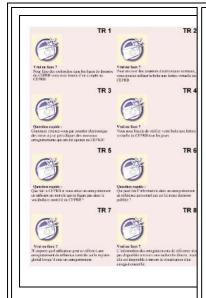
Brève Initiation au CEPRB

3.5 Points de Discussion avec Correction



Il y a plusieurs cartes avec différents scénarios pour la discussion qui peuvent être utilisées tout au long de la formation avec des clés de correction.

3.6 Questions Tests avec Correction



Il y a plusieurs questions tests disponibles qui fournissent une interaction rapide avec les participants et un moyen facile d'évaluer la compréhension des divers usages du CEPRB et pourraient être utilisées au cours de la formation.

3.7 Manuel D'Opérations



Le Manuel D'opérations fournit des informations détaillées pour les pays concernant la participation au Projet PNUE-FEM pour une « Participation effective au Centre d'Echanges pour la prévention des risques biotechnologiques

3.8 Matériel Promotionnel



Contient une affiche d'une page et un dépliant succinct avec le contenu de base qui peuvent être adaptés par le pays qui mène des cours pour intervenants et les utiliser comme matériel promotionnel.

3.9 Exercices

Il y a plusieurs exercices pour les Ateliers de formation CEPRB

3.10 Hermes: Outil de Développement du CEPRB

Récemment, le SCBD a développé une nouvelle application, nom de code HERMES, qui peut être utilisée aisément par les pays désirant avoir leur propre application nationale simple, mais qui n'ont pas de ressources pour le faire, ou ne veulent pas développer leurs systèmes propres.

HERMES sera exécutée sur les serveurs du SCBD, circonstanciée pour chaque pays particulier. Au niveau du pays, on a juste besoin d'avoir des ordinateurs disponibles avec accès internet et des navigateurs. La personnalisation est aussi réalisée via internet.

3.11 Ajax : Outil de Développement du CEPRB

Le <u>branchement Ajax</u> du CEPRB est une application JavaScript légère basée sur la technologie Ajax qui peut être aisément intégrée dans tout site web afin de permettre un affichage dynamique de l'information depuis le Portail Central du CEPRB.

L'utilisation du <u>branchement Ajax</u> du CEPRB ne demande pas de connaissances spécifiques en TIC. Le branchement marche sur toutes les plateformes de serveurs et ne demande aucune installation de logiciels. Tous les fichiers nécessaires sont situés sur le Portail Central du CEPRB et sont entretenus par le Secrétariat.

Le <u>branchement Ajax</u> du CEPRB est une application client. La connexion au Portail Central du CEPRB est faite directement par le client (utilisateur final).